



Problème de versement de caution

Par **rigo**, le **16/11/2008** à **11:05**

quelles sont les démarches à suivre en cas de non règlement de caution par mon ancien propriétaire en sachant que nous sommes passés par huissier et que celui-ci a dressé un procès verbal à l'état des lieux de sortie notifiant que le propriétaire s'est engagé à me rendre partiellement la caution sous quinze jours ?